



## La lutte contre le Baccharis continue en 2025 !

Cette année, une nouvelle opération de gestion contre le Baccharis, une plante exotique envahissante, aura lieu sur les communes de Bois-de-Céné, Saint-Gervais, Bouin, Beauvoir-sur-Mer, Sallertaine et Saint-Urbain.

Le Baccharis est une plante classée espèce exotique envahissante à l'échelle européenne et nationale. Cette espèce peut engendrer la fermeture du milieu, et contribuer à la disparition de la faune et de la flore locale. Cette perte de biodiversité diminue la valeur patrimoniale du Marais Breton. Afin de contenir et limiter ses impacts écologiques et économiques, des opérations de gestion sont mises en place par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf :

- Arrachage manuel des petits plants.
- Tronçonnage des gros individus.
- Exportation et broyage des branches à l'aide d'un broyeur de végétaux.

Les interventions auront lieu du 10 février au 14 mars 2025.



### Vous avez du Baccharis sur vos propriétés ?

Vous pouvez intervenir sur cette espèce exotique envahissante en arrachant ou en coupant les plants en hiver ou en les taillant avant qu'il ne produise des fleurs pour éviter la propagation des graines avec le vent.

#### Contact

Jonathan Cantin Mutel  
Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf  
06 25 61 35 98  
jcantin-mutel@baie-bourgneuf.com

